

Paul VI et l'auto-démolition de la Tradition

Publié le 8 décembre 2018
Abbé François-Marie Chautard
18 minutes

*Il faut reconnaître que **le pape Paul VI** a posé un sérieux problème à la conscience des catholiques. Ce pontife a causé plus de dommages à l'Eglise que la Révolution de 1789.*

*Mgr Marcel Lefebvre, **Lettre ouverte aux catholiques perplexes**, Albin Michel, 1985, p. 198.*

Lorsqu'en juin 1963, **Paul VI** prit possession des 2 et 3 étages du Palais apostolique, traditionnellement réservés au Saint-Père, il entreprit de les aménager selon ses goûts. Amateur d'art contemporain, il entendait donner un aspect moderne à ses appartements. Tapisseries et fauteuils anciens furent remplacés par des tissus et meubles de style récent, les pièces rénovées furent ornées d'œuvres d'artistes en vogue, et sa chapelle privée transformée dans l'esprit des années 60.

L'histoire du pontificat allait le révéler : ce nouveau décor illustrait la manière avec laquelle le nouveau pape considérerait et régirait la Tradition de l'Eglise.

Dans le vocabulaire catholique, le mot « Tradition » désigne plusieurs réalités. L'objet de la Révélation tout d'abord, c'est-à-dire les vérités révélées, le dépôt de la foi. « Tradition » indique également l'acte d'enseignement, par lequel est transmis fidèlement ce dépôt révélé. Il peut aussi signifier l'organe de cet enseignement, c'est-à-dire le Magistère constitué du pape et des évêques. D'une manière plus générale, le mot « Tradition » comprend tout le patrimoine doctrinal, canonique, liturgique, pastoral, religieux, artistique de l'Eglise. Depuis la crise de l'Eglise, le mot est utilisé pour qualifier le mouvement des catholiques de Tradition, les traditionalistes. Enfin, il qualifie la notion ou le mode de transmission. Ainsi parle-t-on de « Tradition vivante ». Les rapports de Paul VI vis-à-vis de la Tradition peuvent être regardés selon ces différentes acceptions.

1) La Tradition comme dépôt de la foi

Le pape Paul VI n'a jamais enseigné d'hérésies proprement dites. Lors d'une occasion solennelle, le 30 juin 1968, il a même proclamé un Credo dont le retentissement fut mondial, signe de son caractère exceptionnel. Ses rappels traditionnels, ses mises en garde sur la sainte eucharistie, le thomisme ou encore l'Eglise, ont accrédité l'image d'un pape libéral aux deux visages, d'une doctrine traditionnelle et d'une pastorale de rupture.

Quarante ans après sa mort, son héritage laisse cependant apparaître un pontificat étonnamment progressiste. Paul VI a laissé de telles hérésies se propager, il a encouragé les novateurs d'une manière si flagrante, il a nommé des cardinaux et évêques si progressistes, il a persécuté d'une manière si virulente les défenseurs de la foi que son gouvernement fut tragiquement préjudiciable au dépôt de la foi. Mais surtout, son enseignement même mit à mal la doctrine multiséculaire de l'Eglise.

Le problème initial et principal réside dans **le Concile**. Celui-ci fit le jeu des novateurs au détriment de la doctrine traditionnelle sur de nombreux points fondamentaux : le Magistère, la Sainte Eglise, le sacerdoce, la Sainte Ecriture, les fausses religions, l'autorité, la liberté, etc.. Ce bouleversement ne s'est pas fait sans heurts et l'aula conciliaire fut le théâtre régulier de controverses importantes dont on connaît l'issue. Mais tout cela n'eût pas pu avoir lieu sans l'autorité papale. Sans l'aval du pape, un concile n'est rien, tout comme un décret ministériel préparé par des commissions n'a de valeur que signé par le ministre. Même si les textes conciliaires sont préparés, débattus et votés par

des milliers d'évêques, un concile est essentiellement l'œuvre du successeur de Pierre. En ratifiant les décisions des Pères, Paul VI a endossé la responsabilité majeure du Concile. En toute vérité, le concile Vatican II est bien l'œuvre du pape Paul VI. Un geste traduit cette affinité avec le Concile : **l'anneau que le pape Paul VI offrit à tous les évêques du monde** le 6 décembre 1965, avant-veille de la clôture de Vatican II, et qu'il porta jusqu'à sa mort à la place de l'anneau du pêcheur. Tout un symbole.

2) La Tradition comme acte d'enseignement

La modification du contenu de l'enseignement s'accompagna d'un changement dans la conception même de l'enseignement, tant il est vrai que la nature de l'enseignement est corrélative de celle de son objet.

Paul VI est souvent revenu sur cette expression : l'Eglise est *en dialogue* : « Le Concile travaillera à jeter un pont vers le monde contemporain [...] vous avez voulu tout d'abord vous occuper non pas de vos affaires mais de celles de la famille humaine, et engager le dialogue non pas entre vous mais avec les hommes » dit-il aux Pères conciliaires . « L'Eglise se fait parole ; l'Eglise se fait message ; l'Eglise se fait conversation » . Jusqu'à **Pie XII**, les souverains pontifes entendaient parler comme docteurs de la foi. Ils enseignaient les vérités du Christ avec la souveraine autorité de Pierre. Leur dessein était de prêcher la vérité et condamner l'erreur. Paul VI privilégia le dialogue. Le pape n'enseignait plus, il dialoguait, il conversait. Naturellement, il condamnait encore moins.

L'épisode est célèbre. Mgr Lefebvre, rencontrant Mgr Montini dans les années cinquante, appelait de ses vœux la condamnation du « Réarmement moral » . Et Mgr Montini de répondre que « l'Eglise va paraître comme une marâtre ». Le futur souverain pontife considérait ces anathèmes comme polémiques stériles et improductives.

Les hérésies étaient du reste devenues marginales à ses yeux. « Il ne s'agit plus d'extirper de l'Eglise telle ou telle hérésie déterminée ou certains désordres généralisés, écrit-il dans son encyclique *Ecclesiam suam*, – grâce à Dieu, il n'en règne point au sein de l'Eglise » ; « à la défense de la foi, on pourvoit maintenant mieux en promouvant la doctrine » .

A l'inverse, on se rappellera ces paroles d'esprit catholique : « De tout temps, écrivait **le cardinal Pie**, il s'est rencontré des esprits ainsi faits qu'ils n'envisagent jamais la défense [de la foi] que comme un scandale ajouté à celui de l'attaque, et que volontiers ils unissent leur indignation à celle de l'ennemi, quand les apôtres de la vérité s'efforcent de rendre leur voix aussi retentissante que celle du mensonge » .

3) La Tradition comme organe d'enseignement

L'adage était célèbre : *Roma locuta est, causa finita est*. Avec cette volonté de dialogue et l'apologie des erreurs conciliaires, c'est la nature même de l'organe d'enseignement qui se trouva altérée. Pouvait-on encore parler d'un véritable exercice du pouvoir de Magistère, ayant vocation à enseigner avec autorité ? Hormis d'heureux coups d'éclat, comme la condamnation de la contraception par *Humanæ vitæ* le 25 juillet 1968, les enseignements se révélaient plus indicatifs qu'impératifs.

A la place, le pape laissa s'installer une liberté théologique qui dégénéra en véritable anarchie dogmatique. Lors de la publication des catéchismes canadien et hollandais publiés par les conférences épiscopales correspondantes, Rome adopta une étonnante modération et une discrète désapprobation.

Saint Pie X avait rédigé un catéchisme ; Paul VI ferma les yeux sur la diffusion de catéchismes hérétiques.

Devant le péril du modernisme, saint Pie X avait imposé un serment antimoderniste que devaient prononcer toutes les personnes en charge d'une autorité d'enseignement et de direction. Paul VI l'abolit en décembre 1967.

Saint Pie X avait assorti le modernisme d'excommunications. Paul VI supprima les excommunica-

tions, comme il supprima tout autant l'Inquisition dont le rôle était précisément d'enseigner clairement la foi catholique et de réprimer les hérésies.

L'Index disparut aussi dans la tourmente le 14 juin 1966, par la Notification du Saint-Office, *Post Litteras apostolicas*. Le prétexte invoqué est inouï : « l'Eglise fait confiance à la conscience mûre des fidèles ». La signification était limpide : le pouvoir d'enseignement n'éprouvait plus le besoin de juger avec autorité ce que les fidèles constataient d'eux-mêmes au fond de leur conscience. Il n'y avait plus de maître ni de disciples. Tous les fidèles étaient eux-mêmes devenus des maîtres.

Un geste résumait cette révolution : le 13 novembre 1964, Paul VI avait abandonné la tiare et la sedia. La tiare symbole de la monarchie papale. L'heure était à la collégialité, au partage du pouvoir. L'enseignement devenait collégial, synodal. L'Eglise devenait un vaste forum de discussions.

4) La Tradition comme patrimoine de l'Eglise

Depuis la Révolution française, les papes s'étaient dressés contre l'esprit révolutionnaire qui voulait mettre à bas l'héritage de Pierre. Libéralisme, faux œcuménisme, archéologisme liturgique, relativisme moral, pastorale relâchée, avaient été régulièrement condamnés. Ils retrouvèrent droit de cité avec Paul VI.

Rome n'avait cessé de condamner la sécularisation des Etats, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la liberté des cultes. Citons *Mirari vos* de **Grégoire XVI**, *Libertas* de **Léon XIII**, *Vehementer* de saint Pie X. Paul VI fit supprimer un à un (ou modifier dans un sens libéral) les concordats qui unissaient l'Etat et l'Eglise : Espagne, Irlande, Colombie, certains cantons suisses, etc. La chrétienté, cette union admirable de l'Eglise et de la Cité, illustrée par **Constantin, Charlemagne, saint Louis, Garcia Moreno** et tant d'autres, Paul VI n'en voulait plus. Convaincu par les théories modernes de **Jacques Maritain**, il rêvait d'une nouvelle chrétienté, tout autre, laïque, humaniste, où les musulmans pourraient librement invoquer Mahomet. Le 4 octobre 1965, il parlait à l'ONU un langage digne des loges et louait les droits de l'homme que ses prédécesseurs avaient pris soin de condamner : « Ce que vous proclamez ici, ce sont les droits et les devoirs fondamentaux de l'homme, sa dignité, sa liberté, et avant tout la liberté religieuse. Nous sentons que vous êtes les interprètes de ce qu'il y a de plus haut dans la sagesse humaine, Nous dirions presque : son caractère sacré ».

Rome avait condamné les réunions interreligieuses, le pan-christianisme, notamment par l'encyclique *Mortalium animos* du pape **Pie XI**. Paul VI encouragea les réunions œcuméniques. Ainsi, « le 7 décembre 1975, il recevait le métropolite [orthodoxe] Méliton de Chalcédoine. Le pape se mettait à genoux devant lui et lui baisait les pieds ».



Les observateurs protestants ayant participé à la réunion du « Consilium » de liturgie pour l'élaboration de la nouvelle messe. De gauche à droite : Dr. George ; Canon Jasper ; Dr. Shephard ; Dr. Konneth ; Dr. Eugene Brand et le Frère Max Thurian, le pape Paul VI. Photo Felici, 10 avril 1970, en couverture de la DC n° 1562.

Les pasteurs protestants qui avaient participé à l'élaboration de la réforme liturgique furent félicités et encouragés. Paul VI apparut tout sourire, comme comblé de recevoir les lumières d'experts protestants dans le but de réformer la messe catholique.

Rome avait condamné avec *Mediator Dei* de Pie XII les déviances du mouvement liturgique qui prétendait revenir à une liturgie archaïque, privée des admirables développements de vingt siècles de sainteté. Paul VI voulut éviter tout ce qui pouvait froisser les « frères séparés ». Il valida les innovations liturgiques qui eurent pour résultat de détruire la liturgie de l'Eglise. La messe (1969), le bréviaire (1970), la prière des prêtres, le rituel (modifié progressivement), les sacrements de l'Eglise, les ordres mineurs (1972), furent soumis à une refonte complète dont les effets pernicieux continuent de se faire sentir. Pour cette « réforme », notamment de l'office divin, le pape se reposa sur *Annibale Bugnini*, qui déclara dans quel esprit il entendait réformer le Bréviaire : « Il s'agit de s'orienter « vers une réduction du *pensum* [sic] quotidien » ».

Rome avait dénoncé jusque-là le relativisme moral et la morale de situation. Paul VI laissa s'installer dans les séminaires, dans les universités catholiques, dans les maisons religieuses, un enseignement délétère

Rome avait toujours encouragé les religieux à mépriser le monde condamné par le Christ et à s'attacher principalement aux réalités spirituelles. Paul VI obligea tous les ordres religieux, toutes les congrégations enseignantes à se « réformer » selon l'esprit libéral, humaniste et naturaliste de Vatican II. Diminution tragique de la ferveur religieuse, raréfaction des vocations, fermeture d'innombrables couvents, telles furent les conséquences désastreuses de cette réforme ratée dont

les effets s'étendirent jusque dans l'enseignement catholique, qui fut emporté dans cette tourmente. Rome avait éduqué l'Occident. Le latin, langue de la culture profane et religieuse, était sacrifié sur l'autel du pluralisme. L'art catholique, admirable de beauté, était brisé par des barbares qui n'étaient plus à chercher parmi les païens infidèles puisqu'ils n'étaient autres que les ministres du Temple.

5) Les traditionalistes

Les défenseurs de la Tradition ne furent pas mieux traités qu'elle : « Le serviteur n'est pas au-dessus du maître ». Paul VI qui, le 23 mars 1966, demanda au **docteur Ramsey**, prétendu archevêque de Cantorbéry, de bénir la foule des fidèles catholiques ; qui, le 7 août 1965, embrassa le patriarche grec schismatique de Constantinople ; qui, le 4 octobre 1965, fut rempli de compréhension pour les francs-maçons onusiens, ne supporta pas les traditionalistes dont le chef de file, **Mgr Marcel Lefebvre**, n'eut droit qu'à des reproches véhéments et de sévères condamnations. **Le séminaire d'Ecône**, pépinière de prêtres formés comme l'Eglise les formait depuis des siècles, fut officiellement supprimé le 6 mai 1975, sans respecter le droit de l'Eglise en la matière. **Le 22 juillet 1976, le prélat se vit frappé de la suspense a divinis**. Malgré ses appels réitérés, jamais le prélat ne put être jugé selon le Droit ni avoir vraiment la possibilité de s'expliquer et de se défendre.

Dès 1963, Paul VI envisageait de contraindre les évêques de plus de 75 ans à demander leur démission et d'exclure les cardinaux de plus de 80 ans du conclave. Ce fut chose faite le 21 novembre 1970 par le Motu proprio **Ingravescentem ætatem**. Son intention était-elle d'empêcher toute résistance de prélats conservateurs et de les remplacer par de jeunes successeurs acquis aux idées nouvelles ? Voici une réponse à cette interrogation : « Dans les premières années après Vatican II, note le cardinal Ratzinger, le candidat à l'épiscopat semblait être un prêtre qui devait avant tout être 'ouvert au monde' : dans tous les cas, ce prérequis était mis à la première place » .

Le cardinal Mindszenty gênait l'Ostpolitik du Vatican ; il fut écarté. Mais « **Janos Kadar**, premier secrétaire du parti communiste hongrois, [fut déclaré par Paul VI] 'principal promoteur et le plus autorisé de la normalisation des relations entre le Saint-Siège et la Hongrie' ».

6) La notion de Tradition

Que reste-t-il de la Tradition au sens de transmission ? Sa notion même est substantiellement modifiée. Pour le pape Paul VI, la Tradition n'apparaît plus comme un héritage précieux et vivant qu'il faut transmettre à la postérité en en conservant le sens exact et inaltérable, tout en s'efforçant de le rendre encore plus précis, encore plus beau, encore plus adapté aux enfants de Dieu.

Dans les faits, le pape traita habituellement la Tradition non comme un dépôt à transmettre mais comme une matière à transformer, comme s'il assimilait passé et Tradition à une sorte de dépôt mort auquel seule une refonte complète serait capable de redonner vie. Au risque de ne plus le transmettre fidèlement mais de le modifier substantiellement. La notion de Tradition s'en trouve radicalement changée. Et c'est peut-être cela le plus grave. L'action de Paul VI l'a vidée de son sens profond ; il en a fait une réalité évolutive, entre les mains des hommes.

Conclusion

L'immense enthousiasme soulevé chez de nombreux catholiques par le Concile et les réformes conciliaires est vite retombé pour laisser place à un constat des plus amers. Paul VI se lamenta de l'auto-démolition de l'Eglise et **des fumées de Satan**.

Le mot de « démolition » indique la nature du mal : une déconstruction voulue et systématique de la pensée et des structures traditionnelles de l'Eglise.

Quelles en sont les causes ? **L'expression d'auto-démolition écarte d'elle-même les causes extérieures**, pourtant bien à l'œuvre. Il faut donc chercher une cause intrinsèque, à l'intérieur

même de l'Eglise, à l'origine de cette déconstruction, c'est-à-dire du côté de ceux qui possédaient l'autorité, qui ont mis en œuvre cette entreprise de démolition. De nombreuses autorités se sont exercées, mais elles se sont toutes exercées dans la dépendance à l'autorité suprême qui a actionné les principaux leviers de cette destruction, en validant le Concile et lançant ses réformes, en nommant les progressistes aux postes de commande et en condamnant les plus fidèles enfants de l'Eglise. Paul VI ne voulait certainement pas cette démolition. Il l'a cependant réalisée. *Fecit tamen*. Comment ne pas songer à ces paroles de l'**Ecclésiastique** : « Le prince sage tient son peuple dans la discipline, et le gouvernement de l'homme sensé est bien réglé. Tel le chef du peuple, tels ses ministres ; et tel le gouvernement de la ville, tels tous ses habitants. Un roi ignorant perd son peuple, mais une ville prospère par l'intelligence des chefs ».

Epilogue

« Plus nous avons besoin d'un saint pape, plus nous devons commencer par mettre notre vie, avec la grâce de Dieu et en tenant la Tradition, dans le sillage des saints. Alors le Seigneur Jésus finira par accorder au troupeau le berger visible dont il se sera efforcé de se rendre digne.

À l'insuffisance ou à la défection du chef n'ajoutons pas notre négligence particulière. Que la Tradition apostolique soit au moins vivante au cœur des fidèles même si, pour le moment, elle est languissante dans le cœur et les décisions de celui qui est responsable au niveau de l'Eglise. Alors certainement le Seigneur nous fera miséricorde.

Encore faut-il pour cela que notre vie intérieure se réfère non au pape mais à Jésus-Christ. Notre vie intérieure qui inclut évidemment les vérités de la révélation au sujet du pape doit se référer purement au souverain prêtre, à notre Dieu et Sauveur Jésus-Christ, pour arriver à surmonter les scandales qui viennent à l'Eglise par le pape ».

Abbé François-Marie Chautard, prêtre de la **Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X**

Sources : **Fsspx.news** /La Porte Latine du 8 décembre 2018

Notes de bas de page

1. *Ibid.*, p. 199.[↔]
2. DC 1963, n° 1357, col. 101 : « Le problème du dialogue entre l'Eglise et le monde moderne. C'est le problème qu'il revient au Concile de décrire dans toute son ampleur et sa complexité, et de résoudre, dans la mesure du possible, dans les termes les meilleurs. (...) L'Eglise doit entrer en dialogue avec le monde dans lequel elle vit. (...) le dialogue doit caractériser Notre charge apostolique » Lettre encyclique **Ecclesiam suam** du 6 août 1964, n° 15, 67 et 69.[↔]
3. **Ecclesiam suam**, n°67.[↔]
4. Fondé en 1938 par le protestant Franck Buchman, ce mouvement vise à fédérer toutes les bonnes volontés, indépendamment des confessions religieuses, dans un but de promotion de la paix dans le monde, du dialogue et des libertés.[↔]
5. *Ibidem*, n°46.[↔]
6. Cité par Paul Poupard, *Connaissance du Vatican : histoire, organisation, activité*, Beauchesne, 1974, p. 111.[↔]
7. Mgr Baunard, *Histoire du cardinal Pie*, Oudin, 1886, pp. 605-606.[↔]
8. Yves Congar, « L'œcuménisme de Paul VI », in *Paul VI et la modernité dans l'Eglise*, Actes du colloque de Rome (2-4 juin 1983), Ecole Française de Rome, 1984, p. 817.[↔]
9. Yves Chiron, *Mgr Bugnini (1912-1982), Réformateur de la liturgie*, Desclée de Brouwer, 2016, pp. 36-37.[↔]
10. **NDLR de LPL** : voir notre article « **La chute annoncée à travers un reportage au Grand séminaire de Lille** ».[↔]
11. Joseph Ratzinger, *Entretiens sur la foi*, cité par Don Mancinella, *1962 Révolution dans l'Eglise*, publications du Courrier de Rome, 2009, p. 104.[↔]
12. Mgr Marcel Lefebvre, *Lettre ouverte aux catholiques perplexes*, Albin Michel, 1985, p. 117.[↔]
13. Discours du 7 décembre 1968, DC n°1531 (1969), p 12.[↔]

14. « La fumée de Satan est entrée dans le peuple de Dieu » - Le 29 juin 1972.[↩]
15. *Ecclésiastique* 10, 1-3.[↩]
16. Père Roger-Thomas Calmel, « De l'Eglise et du pape en tous les temps et en notre temps », in revue *Itinéraires* n°173, mai 1973, p. 39.[↩]